

A. AMELIORER L'ACCESSIBILITE DU TERRITOIRE EN FAVORISANT LES MODES ALTERNATIFS A LA VOITURE

4- COMPLETER LE MAILLAGE CASA

Ouvrir davantage l'A8 au territoire traversé

Lien(s) :

- Fiche n°13 : Créer ou identifier des offres de P+R et covoiturage liées aux transports collectifs et du stationnement à proximité des centres urbains
- Fiche n°15 : Mettre en œuvre le programme de travaux sur le réseau départemental



Enjeux

Diminuer les points noirs de circulation localisés au droit des échangeurs (Antibes et Villeneuve Loubet)
Favoriser le rayonnement et l'accessibilité de la Technopole Sophia Antipolis
Améliorer l'accessibilité d'Antibes (échangeur complet de Biot)
Intégrer les TC et modes doux, à l'occasion de travaux sur les transversales de l'autoroute

Actions

Réaménagement du secteur d'Antibes-Péage, vis-à-vis de tous les modes et toutes les fonctions
Réalisation de l'échangeur complet de Biot
Positionnement en faveur de l'échangeur complet de Cagnes-sur-Mer
Mise à l'étude du diffuseur des Bréguières
Etude de faisabilité de voiries dédiées aux TC et covoiturage

Suites à donner

Poursuivre les études sur l'échangeur d'Antibes
Lancer une étude d'opportunité pour le diffuseur des Bréguières
Etude de l'échangeur complet de Cagnes sur Mer

Maîtrise d'ouvrage principale (MOP)

ETAT
ESCOTA
Conseil Général des Alpes-Maritimes

Partenaires

Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis
Communes

Echéances

Réalisation de l'échangeur de Biot : 2012
Complexe Antibes Est : étude en cours – réalisation : MT

Estimations financières prévisionnelles

Demi-échangeur de Biot : 30 000K€ + 5 000K€ pour un échangeur complet
Echangeur d'Antibes : à déterminer

Indicateur(s) de suivi

Comptages routiers sur les voies nouvelles et les axes en principe soulagés
Mesures comparatives de la qualité de l'air et du bruit dans la cadre d'une étude d'impacts